

# Atelier 5 - Les ruptures

## Pour les entreprises

### *Les principales raisons de rupture*

- Raison économique fermeture de l'entreprise
- Erreur recrutement /profil/comportement
- Accompagnement du maître d'apprentissage (défaut de formation ou même de reconnaissance)
- Parcours d'intégration
- Proposition de CDI en cours de contrat.
- Attente de l'entreprise décalée par rapport au recrutement d'un apprenti

## Pour les organismes de formations

### *Les principales raisons de rupture*

- Contenu proposé décalé avec attente initiale de l'apprenant. Et/ou possibilité de mise en application dans l'entreprise.
- Effet de la formation sur l'apprenant (formation fait changer le regard sur le secteur, sur l'entreprise°)
- Problématique d'hébergement
- Equipe pédagogique plus ou moins compétente pour accompagner les publics avec des troubles de l'apprentissage.
- De même avec publics touchés par certains handicaps

## Pour les jeunes

### *Les principales raisons de rupture*

- Problématique personnelle (psycho...)
  - Problématique disciplinaire.
  - Problématique avec savoirs de base
  - Problématique avec troubles de l'apprentissage (dys)/ apprentissage plus difficile également en entreprises.
  - Relation de travail avec l'employeur
  - Pratique RH de l'employeur
  - « Erreur » orientation (métiers, missions...)
- Vision décalée du monde du travail
  - La formation en cours qui fait changer le regard sur un secteur une entreprise
  - Contexte de l'emploi avec beaucoup d'opportunités dans le choix des entreprises/ jeunes hésitent moins à réaliser rupture
  - Proposition de contrat CDI en cours (appétence notamment pour profil apprenant qui ne souhaite limiter théorie
  - Problématique d'hébergement, de mobilité
  - Non renouvellement titre de séjour.
  - Environnement familial et ou famille d'accueil

## Propositions d'actions à mettre en place

- **Mobilité** : aider de l'entreprise potentiellement conditionnée si vont au bout de leur contrat
- **Rencontre tripartite** très tôt dans l'entreprise.
- **Temps dédié dès le 1<sup>er</sup> jour en CFA** sur l'environnement du contrat de travail
- **Rencontre de la famille** par le maître d'apprentissage. Importance d'échanger en amont sur les conditions familiales. Rencontre à réaliser dans un 2<sup>nd</sup> temps après rencontre seule du jeune
- Mettre en place une organisation dans le CFA qui permette **de détecter les difficultés** autres qu'uniquement scolaires : mise en place d'un référent handicap, d'une équipe socioéducative, témoignage CFA « envoi assez systématique vers l'infirmière, l'assistante sociale dès le 1<sup>er</sup> incident et avant d'aller plus loin avec équipe scolaire ». Importance d'avoir des référents dédiés.
- **Approche 360 du jeune** : scolaire +environnement familial + contrat de travail + autres difficultés
- **Reconnaître financièrement la fonction de maître d'apprentissage** : primo maître d'apprentissage, primo employeur/TPE
- Donner une meilleure **visibilité offre institutionnelle**